



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة

FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org

RAPPORT ANNUEL 2017





Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa

Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement

SOMMAIRE

05 FAITS MARQUANTS

ACTIVITÉS PRINCIPALES

PARTICIPATION DE SON ALTESSE ROYALE
LA PRINCESSE LALLA HASNAA À LA COP23
TROPHÉE LALLA HASNAA LITTORAL DURABLE –
DEUXIÈME ÉDITION 2017
UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC L'ISESCO
PARTICIPATION DE SAR LA PRINCESSE LALLA HASNAA
AU WEEC 2017

PARTICIPATION DE LA FONDATION À LA COP23
RÉUNIONS INTERNATIONALES
RÉUNIONS NATIONALES

14 EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉCO-ÉCOLES
JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT
OUTILS PÉDAGOGIQUES
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PROFESSIONNELS
DE LA COMMUNICATION : E-LEARNING
RÉSEAU DES UNIVERSITÉS DU MAROC POUR
L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ (GUPES)

20 SAUVEGARDE DU LITTORAL

PLAGES PROPRES
AIRES PROTÉGÉES
LAGUNE DE MARCHICA (NADOR)
RBIM
BAIE D'OUED EDDAHAB (DAKHLA)





28 AIR CLIMAT

PACTE QUALIT'AIR
PLANS CLIMAT TERRITORIAUX
MOBILITÉ ÉLECTRIQUE
COMPENSATION VOLONTAIRE CARBONE
DISPOSITIF ÉCO-ÉPIDÉMIOLOGIQUE À CASABLANCA.

30 TOURISME RESPONSABLE

PAVILLON BLEU
CLEF VERTE

32 SAUVEGARDE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH

34 RESTAURATION DES PARCS ET JARDINS HISTORIQUES

JARDINS EXOTIQUES DE BOUKNADEL (SALÉ)

36 SITES ET PORTAILS

SITE INSTITUTIONNEL WWW.FM6E.ORG
PORTAILS

37 ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PARTENAIRES

FAITS MARQUANTS

ACTIVITÉS PRINCIÈRES

PARTICIPATION DE SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA HASNAA À LA COP23



Bonn, République Fédérale Allemande
6-17 novembre 2017

SAR la Princesse Lalla Hasnaa représente **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** à la cérémonie d'ouverture du segment de haut niveau de la COP23

La Fondation a participé à la 23^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (COP23), présidée par la République des Fidji à Bonn du 6 au 17 novembre 2017. En vertu de son statut de Membre Observateur de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement climatique (CCNUCC), la Fondation y a participé depuis 2009.

La COP 23 était organisée pour la première fois par un de ces petits pays insulaires, premières victimes du réchauffement climatique alors qu'ils n'y contribuent que faiblement. Elle se donnait comme objectifs principaux de négocier des règles d'application de l'Accord de Paris qui seront adoptées lors de la COP 24, et de relever collectivement le niveau d'ambition des

engagements pris par les États, en dépit du retrait des États-Unis.

Répondant à sa mission de base sur l'Éducation au Développement Durable, la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement était mobilisée pour mettre en œuvre l'article 12 de l'Accord de Paris sur l'éducation et la formation, et l'article 6 de la CCNUCC, désormais appelé « Action pour l'Autonomisation Climatique »(ACE).



Bonn, RFA
15 novembre 2017

SAR la Princesse Lalla Hasnaa, co-préside avec Patricia Espinoza, Secrétaire Exécutive de la CCNUCC, la session de haut niveau dédiée à la journée de l'Éducation, à l'issue de laquelle fut signée la convention de partenariat avec la CCNUCC.

Bonn,
16 Novembre 2017

Allocution de **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa** à la session de haut niveau dédiée à la journée de l'Éducation



TROPHÉE LALLA HASNAA LITTORAL DURABLE - DEUXIÈME ÉDITION 2017

Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa a présidé le 06 mars 2017 la Cérémonie de remise de la 2^{ème} édition des **Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable**, à Skhirat.

Les trophées récompensent des actions remarquables menées pour la protection du littoral. Cinq catégories de prix sont ouvertes à tout l'éventail des acteurs qui s'engagent pour la protection, la préservation, la connaissance ou la sensibilisation au littoral, que ce soit les associations de la société civile, les communes littorales, les entreprises privées ou publiques, les administrations, les étudiants, les enseignants chercheurs, etc. .

La participation à ces deuxièmes **Trophées Lalla Hasnaa littoral durable** était en très nette hausse, avec 109 dossiers présentés. Cet engouement traduit une véritable adhésion à la protection de l'environnement de tous les publics auprès desquels la Fondation mène un travail de sensibilisation et d'éducation.



Skhirat - 06 mars 2017 : **SAR la Princesse Lalla Hasnaa** préside la cérémonie de remise des "Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable" au titre de la deuxième édition.

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC L'ISESCO

En présence de **Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa**, un programme de coopération avec l'ISESCO a été signé pour les années 2018 et 2019 le mercredi 25 octobre 2017, à Rabat, en marge de la 7^{ème} Conférence Islamique des Ministres de l'Environnement (CIME).

Le programme mis en œuvre pour les années 2018 et 2019 donnera une nouvelle impulsion à la coopération entre les deux organismes, partenaires depuis 2007. L'ISESCO appuiera la Fondation dans l'ensemble des pays où elle intervient, pour le partage de son expertise en gestion du littoral, en qualité de l'air, en Éducation au Développement Durable avec notamment ses programmes Éco-Écoles et Jeunes Reporters pour l'Environnement, pour le partage de ses bonnes pratiques, le développement d'outils pédagogiques, pour la formation des formateurs et des jeunes journalistes pour l'environnement,



Rabat - 25 Octobre 2017: **SAR la Princesse Lalla Hasnaa** préside l'ouverture de la 7^{ème} Conférence Islamique des Ministres de l'Environnement.

PARTICIPATION DE SAR LA PRINCESSE LALLA HASNAA AU WEEC 2017

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, a prononcé le 9 septembre 2017 au Centre des Conférences de Vancouver (Canada), un discours à l'occasion du lancement des travaux de la 9^e édition du Congrès mondial de l'Éducation à l'Environnement (WEEC).

Dans ce discours, **Elle** a rappelé l'engagement actif et irréversible pour l'Environnement du Maroc, hôte de la COP 22 à Marrakech, où il a et son soutien aux pays les plus vulnérables au réchauffement climatique, notamment l'Afrique et les pays petits insulaires. « Mon pays, le Maroc, terre millénaire de coexistence et de dialogue, reste engagé, à l'avant-garde d'une telle démarche de solidarité internationale, » a-t-elle déclaré.

La Fondation a participé aux sessions plénières, aux ateliers et aux side-events de cette 9^e édition du WEEC.



Vancouver, le 09 septembre 2017: **SAR La Princesse Lalla Hasnaa** reçue par l'honorable Judith Guichon, gouverneur de la Colombie-Britannique, représentante de la Reine.

FAITS MARQUANTS

PARTICIPATION DE LA FONDATION
À LA COP23PARTICIPATION DE LA
FONDATION AUX SIDE EVENTS
À LA BONN ZONE

Durant la COP23, parallèlement aux side events facilités par le Secrétariat de la CCNUCC, des événements parallèles ont été programmés pour partager connaissances et expériences, présenter de bonnes pratiques, consolider ou lancer des initiatives d'action en faveur du climat.

SOMMET MONDIAL DES
PATRONATS

Mardi 14 novembre 2017

La 3^{ème} édition du Sommet Mondial des Patronats a été organisée à l'initiative de la CGEM avec l'appui du patronat des Îles Fidji et du BizMEF (Major Economies Business Forum on Energy Security and Climate Change). Ce sommet, ouvert par M. Salaheddine Mezouar, Président de la COP 22, veut contribuer à engager le secteur privé dans la lutte contre le changement climatique, à travers la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Le secteur privé s'est dit de plus en plus conscient des enjeux climatiques et déterminé à agir à travers des actions concrètes pour relever ces défis.

Une cinquantaine d'organisations patronales qui s'était déjà regroupées lors de la COP 22 dans le « Marrakech Business Action For Climate » (MBA 4 Climate) ont rappelé leur nécessaire engagement à soutenir les états dans ce défi planétaire, et expliqué qu'elles avaient commencé à adopter des mesures en faveur du climat.

Mme Myriem Bensalah Chaqroun, qui présidait MBA 4 Climate depuis sa création à Marrakech, a transmis le flambeau à Leonard Chan, membre du directoire de la Fédération du commerce et des employeurs des Îles Fidji (FCEF).

BULA ZONE (ZONE
ONUSIENNE) - JOURNÉE
DÉDIÉE À L'ÉDUCATION

Jeudi 16 novembre 2017

Les « approches novatrices de l'éducation au changement climatique et l'autonomisation des jeunes pour l'action climatique ».

- En Marge de la Journée de l'Éducation de la COP23, la Fondation a coorganisé ce side event labellisé « Official climate partner », avec Earth Day Network (EDN) qui organise la Journée Mondiale de la Terre depuis 1970, la Banque Mondiale qui aide les pays à respecter leurs engagements de lutte contre le changement climatique, l'Association internationale pour l'avancement des approches novatrices aux défis mondiaux (IAAI - Autriche), qui explore de nouveaux moyens de mobiliser la société civile, le YOUNGO, groupe des jeunes aux COP soutenu par la CCNUCC et Actions vitales pour le Développement Durable (Cameroun), une organisation pour sensibiliser petits et grands au développement durable et changer leurs comportements.
- La Fondation et ces organisations ont partagé leurs approches et outils pédagogiques, les innovations technologiques développées, leurs meilleures pratiques pour sensibiliser les populations au développement



Lors de la COP23, la Fondation a organisé un side event sur l'éducation au changement climatique

durable, modifier profondément leurs comportements et lutter contre le réchauffement climatique.

- Pour sa part, la Fondation a présenté ses outils pédagogiques en ligne en lien avec les changements climatiques, son programme Eco-Ecoles au travers d'un témoignage du coordinateur de l'Éco-École rurale Hjar Nhal près de Tanger. Cet établissement, particulièrement engagé parmi les 1636 Éco-Écoles inscrites au programme de la Fondation, est un modèle de laboratoire de développement durable et un exemple de démarche pédagogique suivi par de nombreuses écoles du Royaume.
- La Fondation a également exposé la dynamique de son programme de Compensation Volontaire Carbone, qui a permis d'électrifier 412 écoles rurales et planter plus de 12 000 jeunes palmiers à Marrakech.

STAND À LA BULA ZONE (ZONE ONUSIENNE)

La Fondation disposait d'un stand de 4 m² dans la Bula Zone, mise à sa disposition par la CCNUCC en tant que Membre observateur. Il a permis de se faire connaître auprès des visiteurs de cette zone importante à l'accès restreint.

SIDE EVENT UNESCO SUR L'ÉDUCATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - JUSQU'OU SOMMES-NOUS ARRIVÉS ?

- La Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement a participé le 16 novembre 2017 à la Bonn Zone, au side event organisé par l'UNESCO pour les partenaires réseaux du programme Global d'action (GAP) intitulé : « L'Éducation au changement climatique - jusqu'ou sommes-nous arrivés ? ».
- Les différents intervenants dont des représentants du Centre de l'Éducation à la Citoyenneté mondiale (ECM) de l'UNESCO, de l'Université York du Canada, d'un encadrant d'une école associée allemande du réseau (ASPnet) de l'UNESCO et de jeunes JRE allemands, ont présenté leurs approches, leurs méthodologies et des cas de bonnes pratiques pour permettre à l'audience de comprendre comment l'éducation au changement climatique peut influencer les comportements et de réfléchir à la façon dont nous pouvons agir ensemble pour l'action climatique en référence à l'intitulé de la Journée Éducation de la CCNUCC - COP23 : « Partenariats mondiaux pour lutter contre le changement climatique à travers l'éducation. »

Mercredi 8 novembre 2017 , à la Bonn Zone: «Feuille de Route pour une mobilité durable»

- La Fondation a présenté les projets d'introduction de la mobilité électrique et le plan climat territorial lancés au niveau de la ville de Marrakech.

FAITS MARQUANTS

RÉUNIONS INTERNATIONALES



RÉUNION DES COORDINATEURS INTERNATIONAUX JRE

16-18 Février 2017
Guimarães, Portugal

Presque une trentaine de pays ont participé à la réunion, la plus large des coordinateurs internationaux depuis le lancement du programme des JRE. De nouveaux pays ont intégré le réseau JRE de la FEE : l'Irlande, le Brésil, la Mongolie, le Ghana et la Corée du Nord.

La réunion a été marquée par la présentation de la représentante de la Commission Nationale Portugaise de l'UNESCO qui a exposé les Objectifs du Développement Durable et leur lien avec le programme JRE.



3^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE DE L'UNESCO SUR LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET LE FORUM D'EXAMEN DU PROGRAMME D'ACTION GLOBAL DE L'UNESCO

6-10 mars 2017
Ottawa Canada

Plus de 250 participants de plus de 90 pays se sont réunis à Ottawa à l'occasion du Forum d'examen du Programme d'Action Global de l'UNESCO sur l'Éducation au Développement Durable (EDD) : mise en œuvre et innovation. L'événement s'est tenu dans le cadre de la Semaine de l'UNESCO pour la paix et le développement durable : le rôle de l'éducation (6-10 mars 2017). Le Forum d'examen a été l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis depuis le lancement du programme.

La Fondation est intervenue le mardi 7 mars 2017 dans un side event intitulé : «No Time to lose! How can we accelerate Climate Change Solution in the classroom» organisé par l'Alliance des Nations Unies pour l'Autonomisation de l'Action Climatique (ACE) aux côtés de représentants de la CCNUCC, de la Chair UNESCO Canada et de la CEE Inde.

RÉUNION ANNUELLE CLEF VERTE

27 au 29 mars
Athènes, Grèce.

Le Meeting international des opérateurs nationaux du label Clef verte s'est tenu du 27 au 29 mars à Athènes en Grèce. 31 opérateurs nationaux de pays ayant déployé le label s'y sont rendus. Ils ont échangé sur le programme et sa progression, son élargissement à d'autres types d'établissements et de ses outils de gestion (charte graphique, site internet, communication).



LA SEMAINE DE L'OcéAN

30 mars au 4 avril 2017
Principauté de Monaco

La Fondation a participé à une semaine d'échanges et de mobilisation pour la Préservation des Océans. 32 événements (conférences de presse, workshops, colloques, expositions...) se sont tenus dans des lieux emblématiques de la Principauté (Musée Océanographique, Yacht Club de Monaco).



LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE TOURISME RESPONSABLE ET DURABLE

Du 25 au 27 juillet 2017
Amman, Jordanie.

L'ISESCO et la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement ont organisé un atelier à Amman en Jordanie, sur le rôle de la société civile dans le tourisme responsable et durable.

Des représentants de pays arabo-islamiques membres de l'ISESCO (Palestine, Liban, Maroc, Tunisie, Égypte, Arabie Saoudite, Koweït, Jordanie), des experts nationaux et internationaux du tourisme et de l'environnement, issus d'organisations ou de la société civile, ont été invités à cette rencontre.

Ils ont réfléchi au tourisme durable, au rôle important que joue la société civile, notamment dans la sensibilisation des acteurs (hébergement, guides, transporteurs du tourisme, touristes) pour atténuer l'impact de leurs pratiques quotidiennes sur l'environnement.

La Fondation a présenté son expérience pour la Clef verte, le Pavillon bleu, la Compensation volontaire Carbone, Plages propres, Éco-Écoles et Jeunes Reporters pour l'Environnement.



LES OUTILS PÉDAGOGIQUES AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

10 et 11 octobre 2017
Dakar, Sénégal.

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement a animé avec l'ISESCO et la Commission Nationale Sénégalaise pour l'UNESCO et l'ISESCO, un séminaire régional Sud-Sud sur les outils pédagogiques de sensibilisation et d'Éducation à l'Environnement. Une occasion pour la Fondation de partager son expertise, ses engagements et son réseau de partenaires internationaux comme l'ISESCO, le PNUE et l'UNESCO.

RÉUNION DES COORDINATEURS INTERNATIONAUX ÉCO-ÉCOLES

18-19 Novembre 2017
Paris - France

La réunion internationale des coordinateurs nationaux s'est tenue à Paris sur le thème d'« Actions positives pour l'avenir de l'éducation ». 60 représentants des 76 pays adhérents au programme Éco-Écoles de la FEE y étaient présents.

La FEE a officiellement lancé le réseau Éco-Écoles Afrique constitué des pays suivants : Zanzibar, Madagascar, Tanzanie, Ouganda, Comores, Maroc, Kenya, Afrique du Sud, Malawi, Ghana, Îles Maurice et Commission de l'océan Indien. L'objectif du réseau est de produire une approche concertée, d'échanger les connaissances et mettre en place en 2018 un mentorat des programmes Éco-Écoles établis par les pays les plus avancés dans le programme, sous le thème des catastrophes naturelles et l'impact des changements climatiques.



RENCONTRE RÉGIONALE ARABO-AFRICAINE SUR LES RÉSERVES DE BIOSPHÈRE ET L'EAU

17-19 octobre 2017
Agadir, Maroc

En partenariat avec l'UNESCO, l'ISESCO et le HCEFLCD, la Fondation a participé à une rencontre sous le thème des « Réserves de Biosphère Observatoire du changement climatique et laboratoire de développement durable dans la région Arabe Africaine ». 40 participants de 20 pays des régions arabes et africaines se sont retrouvés dans le Souss.



Under the High Patronage of
Mr Emmanuel MACRON
President of the French Republic

WORLD EFFICIENCY

11 - 13 décembre 2017
Paris, France

Une délégation composée de la Fondation, de la DGCL et de la Wilaya de Casablanca a participé à la Conférence World Efficiency, premier rendez-vous international de l'économie sobre en ressources et carbone. Cet événement vise à créer une plateforme performante de mise en relation entre porteurs de solutions et décideurs du marché pour le déploiement des innovations et des technologies sobres en ressources.

FAITS MARQUANTS

RÉUNIONS NATIONALES



RENCONTRE SUR LA MOBILITÉ DURABLE : VERS DE NOUVEAUX MODES DE MOBILITÉ URBAINE AU MAROC

17 Mai 2017
Marrakech, Maroc.

La Fondation a présenté, en partenariat avec le PNUE et les partenaires nationaux et locaux, les grandes lignes du projet de mobilité électrique à Marrakech, ainsi que les différents projets réalisés dans la Région de Marrakech en matière de qualité de l'air.



CLIMATE CHANCE

11 - 13 septembre 2017
Agadir, Maroc.

La Fondation a présenté à Agadir le Pacte Qualit'air, résultat d'une collaboration active entre la Fondation et la CGEM pour mobiliser en faveur du climat et accompagner les entreprises marocaines dans leur lutte contre les effets du changement climatique.

LES PROGRAMMES

14 EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉCO-ÉCOLES

JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT

OUTILS PÉDAGOGIQUES

JEUNES JOURNALISTES POUR L'ENVIRONNEMENT

RÉSEAU DES UNIVERSITÉS DU MAROC POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ (GUPES)

20 SAUVEGARDE DU LITTORAL

PLAGES PROPRES

AIRES PROTÉGÉES

LAGUNE DE MARCHICA (NADOR)

RBIM

BAIE D'OUED EDDAHAB (DAKHLA)

28 AIR CLIMAT

29 TOURISME RESPONSABLE

PAVILLON BLEU

CLEF VERTE

32 SAUVEGARDE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH

34 RESTAURATION DES PARCS ET JARDINS HISTORIQUES

JARDINS EXOTIQUES DE BOUKNADEL (SALÉ)

36 SITES ET PORTAILS

SITE INSTITUTIONNEL WWW.FMGE.ORG

PORTAILS

EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉCO-ÉCOLES



A l'Eco-Ecole Abdelmoumen de Rabat, des enfants ont créé un jeu de mathématiques ludique en utilisant des bouchons usagés

1636

ÉCOLES ONT PARTICIPÉ AU PROGRAMME ENTRE 2016 ET 2017.

262

ECO-ÉCOLES ONT RENOUVELÉ LEUR LABEL EN 2017 SUR UN TOTAL DE 283

9

ÉCOLES LABELISÉES PAVILLON VERT

Les écoles sont toujours plus nombreuses à rejoindre ce programme qui en était en 2017 à sa douzième saison. Elles étaient 1636 à y participer pour la saison 2016-2017, contre 1375 la saison 2015-2016.

Le succès de la démarche progressive, introduite depuis la saison 2013-2014, ne se dément pas. 164 écoles ont présenté leur candidature au Pavillon vert ou une de ses étapes intermédiaires pour la saison 2016-2017. Parmi elles, 67 ont arboré le label contre 62 l'année passée. 51 ont obtenu le certificat bronze et 45 le certificat argent.

262 Éco-Écoles ont renouvelé leur label sur un total de 283 Éco-Écoles.

RÉSULTAT DE L'ÉDITION 2016 - 2017

Les comités régionaux ont évalué l'intégralité des 164 projets d'Eco-Ecoles par des visites sur le terrain. La Fondation a mis en place des fiches d'évaluation pour standardiser ces évaluations. Elles ont fourni une base de travail cohérente au comité national pour juger les candidatures.

Le comité national a tenu ses réunions d'évaluation des projets des écoles candidates au label pavillon vert pour l'édition 2016-2017 le 7 juin 2017 au siège de la Fondation. Ce travail d'évaluation a permis d'identifier les meilleures pratiques à diffuser comme exemple auprès des autres écoles.

Plusieurs cas de bonnes pratiques ont été identifiés par le comité. Par exemple, les éco-écoliers ont organisé, avec l'association des parents d'élèves de chacun de leur

établissement, des sessions de sensibilisation pour apprendre aux mères de famille à réduire leur consommation d'eau et d'électricité. Facture d'électricité et d'eau de leur école à l'appui, les élèves ont montré comment, grâce à des gestes simples et une bonne gestion environnementale, ils avaient réduit le montant payé à la fin de chaque mois par leur école.

Dans l'Éco-École Abdelmoumen de Rabat, les élèves âgés de 5 à 6 ans ont créé un jeu pour réutiliser les bouchons de bouteilles. Ce jeu leur permet de s'initier aux chiffres et aux mathématiques. À Ouarzazate, les élèves de l'Éco-École Naciria située à proximité de la Centrale Solaire d'Ouarzazate ont développé un four solaire.

Plusieurs autres thématiques ont été abordées par les éco-écoliers : la gestion de l'eau, de l'énergie, la valorisation des déchets, la biodiversité, l'alimentation, les changements climatiques et la solidarité.

Leurs réalisations remarquables ont été partagées avec les autres Éco-Écoles sur le site internet Éco-Écoles, aux côtés des réalisations d'autres écoles.



Les élèves sensibilisant les mères de famille pour réduire leur consommation d'énergie (facture à l'appui).

LA FONDATION BMCE BANK POUR L'ÉDUCATION ET L'ENVIRONNEMENT

Une convention a été signée avec la Fondation BMCE BANK pour l'Éducation et l'Environnement dans le cadre du programme Eco-Ecoles d'une durée de trois ans (2017-2020).

L'objectif de la convention pour l'année 2017 est la création d'une synergie entre le programme Eco-écoles et le programme de la Fondation BMCE BANK pour l'Éducation et l'Environnement « Medrasat.com » pour les 9 écoles labélisées pavillon vert du réseau « Medrasat.com », ainsi que la formation la sensibilisation et le développement d'outils pédagogiques.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CCNUCC

Lors de la COP23, et à l'occasion de la Journée de l'Éducation et sa session de haut niveau coprésidée par

Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa, intitulée « les Partenariats mondiaux pour lutter contre le changement climatique à travers l'éducation », la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et la CCNUCC ont signé un mémorandum d'entente, le 16 novembre 2017, à Bonn (RFA).

Ce partenariat intensifie la relation entre la Fondation et le secrétariat de la CCNUCC, qui mettent en place une action concrète pour coopérer, éduquer, former et sensibiliser le public aux changements climatiques et le conduire à modifier son comportement.

C'est l'Autonomisation de l'Action Climatique et pour laquelle la CCNUCC a développé un Guide que la Fondation promouvra et diffusera dans sa zone d'influence.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA GOI PEACE FOUNDATION

Une première rencontre avec M. Hiroo Saionji, Président de la Fondation GOI PEACE lors de la participation de

Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa en novembre 2014 à Nagoya (Japon) à la Conférence mondiale sur l'Éducation au Développement Durable placée sous l'égide de l'UNESCO, en **Sa** qualité d'Invitée d'Honneur, a permis d'envisager des pistes de collaboration entre les deux Fondations. Les discussions ont abouti à la signature d'un MoU le 29 novembre 2017.

Ce MoU vise à établir une synergie entre les programmes Earth Kids de la Fondation GOI PEACE et Eco-Ecoles de la Fondation, par le partage de bonnes pratiques et des matériels pédagogiques.

EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT



CONCOURS NATIONAL

Six reportages écrits des Jeunes Reporters pour l'Environnement (JRE) et six reportages photographiques ont été primés par le jury de la 15^{ème} édition du concours, qui s'est réuni les 7 et 12 avril 2017 au siège de la Fondation avec le comité national du programme pour délibérer. Ils ont déposé 650 photographies de 150 collèves et lycées et 170 reportages réalisés par 602 élèves de 140 collèves et lycées. Douze académies ont participé à cette édition, mobilisant 145 encadrants pour les reportages photographiques et 107 pour les reportages écrits. Cette année, le jury avait proposé aux JRE de travailler sur « le tourisme durable : la responsabilité de tous », choisi à l'occasion de l'année internationale du tourisme durable pour le développement proclamée par les Nations Unies.

Les lauréats et leurs encadrants ont reçu leur prix ainsi que des tablettes numériques distribués lors de cérémonies provinciales et régionales à travers le Royaume.

CONCOURS INTERNATIONAL

Deux reportages marocains ont été récompensés par le jury international du concours des Jeunes Reporters pour l'Environnement :

- le reportage écrit du lycée de Tinghir
- la photographie du lycée d'Al Hoceima.

Le palmarès du concours international a été annoncé comme à l'accoutumée à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement le 5 juin 2017.

Les lycéens marocains étaient en compétition avec ceux de 35 pays dans le monde. Le jury international du concours Jeunes Reporters pour l'Environnement est composé de représentants du PNUE, de l'UNESCO, de l'International Institute for Industrial and Environmental Economics (IIEEE), de la Fondation Wrigley, d'un journaliste international, d'un lauréat du programme (1996) et de la FEE.

Les lauréats du concours international recevront un diplôme et leurs reportages seront publiés dans le Huffington Post kids.

Ce sont les 25^{ème} et 26^{ème} prix internationaux remportés par le programme JRE au Maroc depuis 2002, date de son introduction dans le Royaume.

ATELIERS DE FORMATION ET D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Entre décembre 2016 et janvier 2017, les ateliers de formation réguliers se sont tenus dans les régions. Ils permettent d'échanger les expériences, les bonnes pratiques, et d'orienter les écoles nouvelles venues dans leur parcours.

PALMARÈS DU CONCOURS NATIONAL REPORTAGE

Potiers de l'Oulja de Salé : comment préserver ce patrimoine ?

15-18 ans - Prix de la proximité
Lycée Hassan II (Salé)
Académie de Rabat Salé Kénitra

À Salé, on fait de la poterie depuis très longtemps. Le complexe artisanal des potiers est très populaire, mais connaît une baisse de fréquentation à laquelle se sont intéressés les lycéens du lycée Hassan II. La résolution des problèmes environnementaux devrait aider à la préservation de cette activité. Les fours traditionnels ont été remplacés par des fours modernes qui dégagent moins de poussière et de fumée noires toxiques. Les artisans utilisent également de nouvelles techniques qui permettent à leurs produits d'être conformes aux nouvelles normes environnementales, notamment concernant le plomb dans les encres. Ces poteries peuvent donc être utilisées pour la cuisine sans danger.

Ailes brisées : je ne serai plus oubliée

15-18 ans - Prix de la sensibilisation
Lycée Khadija Al Mouaminine (Sidi Bernoussi) Académie de Casablanca-Settat

Les jeunes reporters du lycée Khadija Al Mouaminine de Casablanca se sont mis à la place d'une cigogne à la recherche d'un environnement sain et loin des décharges sauvages. Ils ont au cours de ce vol découvert l'écocité Zénata qui a pris dès sa naissance le parti pris d'un aménagement durable et respectueux de l'environnement.

Le mythique Café Hafa : une mémoire en perdition

Collège El Hassan (Tanger)
Académie de Tanger Tétouan Hoceima
11-14 ans - Prix du contraste

Le café Hafa de Tanger a vu de nombreux et célèbres artistes s'y attabler : Paul Bowles, Mohamed Choukri, Jean Genet, les Beatles, les Rolling Stones et bien d'autres encore. Ce café mythique n'a cessé de se dégrader. Les Jeunes Reporters pour l'Environnement du collège El Hassan de Tanger ont suggéré une reprise en main en l'incluant dans les circuits touristiques pour valoriser ce patrimoine reconnu au-delà des frontières du Maroc.

PALMARÈS 2017

RÉSULTATS DU CONCOURS NATIONAL PHOTOGRAPHIE 2017



Tazota

Collège El Massab (**El Jadida**)
Académie de Casablanca Settat

15-18 ans- Prix du Patrimoine local



Le vieil arbre

Collège Omar Ibn Aziz (**Ifrane**)
Académie de Fès Meknès

15-18 ans- Prix de la Résistance



Mille et une senteurs

Lycée Youssef Ibn Tachafine (**Agadir**)
Académie Souss Massa

15-18 ans- Prix de l'Originalité



« Ni mi Nifri » une source d'inspiration de beauté

Collège Moulay Ismaïl (**Azilal**)
Académie Bni Mellal Khénifra

15-18 ans - Prix du Thème de l'année



Composition

Lycée Youssef Ibn Tachafine (**Agadir**)
Académie Souss Massa

15-18 ans- Prix de l'Originalité



Les voies de l'existence et la nature

Lycée Abou Yaacoub Badissi (**Hoceima**)
Académie Tanger Tétouan Hoceima

19-21 ans- Prix du jury et Mention d'Honneur à l'international

Les roses de la vallée de Dadès : une bougie qui s'éteint pour illuminer les hauteurs du Dadès

19-21 ans - Prix du comité national
Lycée Abdelkarim El Khattabi (**Tinghir**)
Académie Daraa Tafilalet

Au pied de l'Atlas coule l'Oued Dadès. Il est le haut lieu de la culture des roses, utilisées depuis des temps immémoriaux pour la production d'eau de rose. Les JRE sont inquiétés de la surexploitation de cette vallée et de la pollution de l'Oued Dadès. Leur travail débouche sur la nécessité d'une sensibilisation de la population locale. Elle s'appuierait sur les coopératives locales dont l'activité principale est la distillation traditionnelle des pétales de roses pour en faire de l'huile essentielle et des produits cosmétiques. Ce projet a reçu la mention d'honneur à l'international.

L'aigle Doukkali : un patrimoine national

Lycée Ihssane 3 (**El Jadida**)
Académie de Casablanca Settat
15-18 ans - Prix entre générations

Dans les Doukkalas, le dressage des faucons pour la chasse est une tradition dont on est peu fier. Les JRE ont recueilli les témoignages de fauconniers qui leur ont expliqué l'importance de leur savoir-faire en matière de dressage et la nécessité de le préserver en le transmettant aux jeunes générations.

La valorisation des grignons d'olives

Lycée Cherif Idrissi (**Oujda**)
Académie de l'Oriental
19-21 ans - Prix de l'Innovation

Les Jeunes Reporters pour l'Environnement du lycée Chérif Idrissi d'Oujda ont consacré leur reportage à la valorisation des déchets de grignons issus de la trituration des olives. Ces grignons permettent de produire du combustible, source d'énergie. Les lycéens se sont employés à sensibiliser les acteurs locaux à l'utilisation de ce combustible pour réduire l'empreinte écologique de la région et valoriser ses déchets.

OUTILS PÉDAGOGIQUES



Module rotatif sur les énergies renouvelables



Plate-forme digitale sur les changements climatiques

PLATE-FORME VIRTUELLE ÉNERGIE CLIMAT QUALITÉ AIR

La plate-forme virtuelle air et climat a été enrichie en 2017 d'un nouveau thème : le changement climatique. Il fait suite à l'important engagement de la Fondation lors de la COP 22 de Marrakech, puis de la COP 23 à Bonn.

Cet outil d'apprentissage permet de transmettre des savoirs scientifiques et techniques, et de promouvoir la protection de l'environnement auprès des citoyens, jeunes, adolescents et adultes.

GUIDE VIDÉO DU PROGRAMME ECO-ECOLE

Le guide vidéo du programme Eco-Ecoles a été mis à jour par l'insertion du thème du changement climatique. Il a été intégralement réenregistré avec une voix off de jeunes.

AFFICHES THÉMATIQUES POUR LE PROGRAMME ECO-ECOLE

Des affiches illustrant les sept thèmes du programme Eco-Ecoles ont été imprimées pour les Eco-Ecole. Elles enseignent les impacts sur l'environnement et les écogestes à adopter pour chaque thème : déchets, eau, énergie, biodiversité, changement climatique, alimentation saine et solidarité.

CHEMIN PÉDAGOGIQUE DE LA BAIE D'OUED EDDAHAB

Le chemin pédagogique pour la Baie d'Oued Eddahab, réalisé en 2016, a été livré et mis en place à la ville de Dakhla.

Ses modules communiquent et sensibilisent sur l'importance de la biodiversité de la baie d'Oued Eddahab, la nappe d'eau fossile de la région et la rareté de l'eau douce, le tri des déchets et le compostage, et les énergies renouvelables.

EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNICATION : E-LEARNING



3

ÉDITIONS (2012, 2014
ET 2016)

68

JOURNALISTES INSCRITS À
LA DERNIÈRE SESSION

11

PAYS REPRÉSENTÉS :
MAROC, ALGÉRIE, TUNISIE,
MAURITANIE, BÉNIN GUINÉE,
SÉNÉGAL ET BURKINA FASO
AINSI QUE TROIS AUTRES
PAYS ADHÉRENTS POUR LA
PREMIÈRE FOIS, IL S'AGIT
DE LA CÔTE D'IVOIRE, DU
CONGO ET DU CAMEROUN.

Ce programme a été initié en 2011 grâce à un partenariat avec le Centre de Coopération pour la Méditerranée (UICN-Med), l'UNESCO et le PNUD. Il vise à susciter auprès des jeunes journalistes d'Afrique, une prise de conscience des enjeux environnementaux leur permettant de mieux couvrir l'actualité dans leur média. Pour ce faire, une plateforme électronique de formation à distance leur a été dédiée.

Les modules de formation thématiques portent sur :

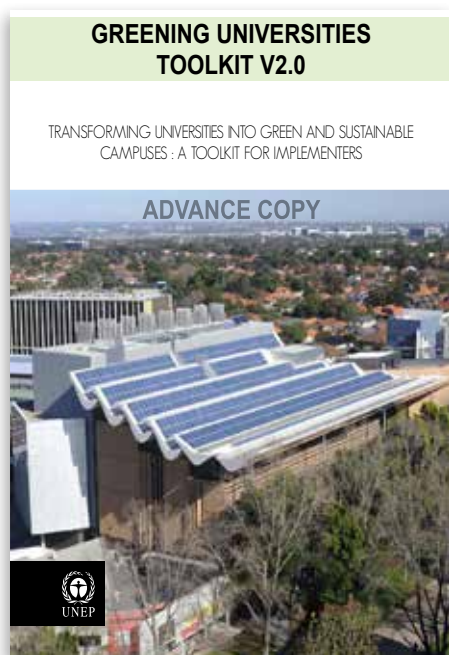
- Les changements climatiques ;
- La lutte contre la désertification
- La gestion des déchets ;
- L'utilisation des ressources : biodiversité, eau, énergies renouvelables...
- La gestion des écosystèmes : littoral, forêts, zones humides...

Au-delà de la formation, cette plateforme permet aux journalistes de partager leurs expériences, d'échanger leur savoir-faire et de développer leur réseau. Elle permet de constituer et mobiliser une communauté réactive pour le développement durable dans la région d'Afrique.

Ce programme de formation à distance compte aujourd'hui 3 éditions réalisées avec plus de 68 participants journalistes en provenance de 11 pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest.

Un atelier a été organisé en 2017 en collaboration avec l'UNESCO pour présenter le bilan de la 3^{ème} édition du programme de Renforcement des Capacités des Professionnels de la Communication.

RÉSEAU DES UNIVERSITÉS DU MAROC POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA DURABILITÉ (GUPES)



Guide d'accompagnement des universités vertes au Maroc

Le Global Universities Partnership on Environment for Sustainability, plus connu sous son acronyme GUPES, est un réseau lancé par le PNUE-EETU (Programme des Nations Unies pour l'Environnement — Environmental Education and Training Unit) en 2010. Il promeut l'intégration de l'Environnement dans l'enseignement, la recherche, l'engagement communautaire, la gestion des universités.

La Fondation a signé en février 2013 un Memorandum of Understanding (MoU) pour rejoindre ce réseau.

Cinq universités, quinze facultés et trois grandes écoles de cinq régions du Maroc avaient rejoint le GUPES :

- L'Université Cadi Ayad de Marrakech, avec 14 facultés concernées.
- L'Université Hassan II de Casablanca
- L'Université Sidi Mohammed Ben Abdallah de Fès
- L'Université Ibn Zhor d'Agadir
- L'Université Internationale de Rabat
- La Faculté des Sciences et Technique de Mohammédia
- L'École Nationale d'Architecture de Rabat

- L'École Nationale de l'Industrie Minière et
- L'École des Postes et Télécommunications à Rabat.

La COP 22 en novembre 2016 a permis de mettre œuvre une réelle dynamique. Lors d'un side event co-organisé par la Fondation et le PNUE sur l'importance des réseaux des universités vertes pour un avenir durable, il avait été décidé d'organiser un atelier pour formaliser définitivement la création du réseau national en 2017 et pour élaborer la version française du Toolkit Green Universities.

Dès janvier 2017, un Small Scale Funding Agreement (SSFA) était signé avec le PNUE pour apporter, par la Fondation, un accompagnement technique et financier aux universités.

Le Guide « Greening Universities Toolkit 2.0 » a été traduit de l'anglais au Français. Ce travail a permis de recenser 301 bonnes pratiques au sein des établissements marocains, qui seront incorporées au Toolkit.

Enfin, la date de tenue de l'atelier national pour lancer le réseau national des universités vertes est programmée pour 2018.

5

UNIVERSITÉS

15

FACULTÉS

3

GRANDES ÉCOLES

SAUVEGARDE DU LITTORAL

PLAGES PROPRES



98

PLAGES ENGAGÉES DANS
LE PROGRAMME PLAGES
PROPRES

120

NOUVEAUX RESPONSABLES
TECHNIQUES AYANT REÇU
UNE FORMATION EN
GESTION DES PLAGES

Avec la dynamique du Programme « Plages propres » initié par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, les Communes, les Administrations concernées par la gestion du littoral et les partenaires économiques se mobilisent chaque année davantage pour les plages du Royaume.

Ce programme de la Fondation travaille à élever les plages au niveau des standards internationaux, notamment ceux du « Pavillon Bleu », un écolabel environnemental de rayonnement international.

MOBILISATION CROISSANTE

En 2017, 98 plages relevant de 61 communes littorales, appuyées par 25 opérateurs économiques publics et privés, étaient engagées dans le programme Plages Propres. Elles ont offert aux estivants un produit balnéaire de bonne qualité. Ces partenaires ont engagé toujours plus davantage les plages dans le développement durable.

Le programme a vu l'arrivée en 2017 d'un nouveau partenaire économique : North Africa Tobacco Compagny. Il soutient la plage d'Oued Al Marsa.

Sept nouveaux sites se sont ajoutés aux plages fidèles au programme.

- Taghra (Commune de Tzigane, province de Chefchaouen);
- Cabo Negro (Commune de Martil, préfecture de Mdiq-Fnideq);
- Azla (Commune Azla, Province de Tétouan);
- Kasaba 1 (Rose Marie) et Kasaba 2 (Jouhara) (Commune de Skhirate, préfecture de Skhirate-Temara);
- Tamaris 1 (Commune de Dar Bouazza, province de Nouaceur);
- Casamar (Commune de Tarfaya, province de Tarfaya).

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS DE PARTENARIATS « PLAGES PROPRES »

Les conventions de partenariats relatives aux plages de Sidi Moussa Aglou, parrainée par l'ONEE Branche électricité, Oued Laou, parrainée par Lafarge Tétouan, Amssa parrainée par Amendis Tétouan, Mirleft, parrainée par Akwa Groupe et Ba Kacem parrainée par Amendis Tanger, arrivées à terme en 2016, ont été toutes renouvelées en 2017.

SAUVEGARDE DU LITTORAL



ACTIONS MENÉES EN 2017

Au cours de la saison 2017, les programmes Plages propres et Pavillon Bleu ont consolidé leurs acquis et poursuivi leurs efforts d'amélioration continue de l'état environnemental des plages inscrites.

Les actions suivantes ont marqué la saison 2017 :

Renforcement des mécanismes de gestion durable des plages

Suite à la convention de partenariat triennale (2016-2018) signée en 2016 entre la Fondation et la DGCL pour renforcer les capacités des collectivités territoriales du littoral et leur permettre de mieux gérer les plages, le manuel pour la gestion durable des plages mis à leur disposition porte ses fruits. Il facilite le travail des acteurs locaux sur le terrain en donnant de la méthode pour préparer la saison estivale répartie en quatre grands chapitres :

- Planification ;
- Exécution ;
- Suivi ;
- Bilan et actions correctives.

Le chapitre juridique et institutionnel contribue à clarifier les responsabilités, encadrer les partenariats et apporter des solutions juridiques pour l'encadrement des estivants.

Ce manuel est aujourd'hui un outil incontournable pour les responsables locaux chargés de la gestion des plages dans les administrations et communes du littoral.

Renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de gestion durable des plages

En avril et mai 2017, 120 nouveaux responsables techniques chargés de la gestion des plages venus de 25 wilayas et préfectures et de plus de 55 communes littorales ont reçu une formation en matière de gestion des plages. C'est la deuxième année de formation sur le guide, après 2016.

Les trois sessions de trois jours se sont tenues dans trois villes différentes :

- du 26 au 28 avril 2016 à Agadir,
- du 17 au 19 mai 2016 à Tanger
- du 31 mai au 2 juin 2016 à Casablanca.

Ce cycle a permis d'augmenter le nombre des responsables techniques formés à l'utilisation des outils techniques de gestion des plages développés par la Fondation.

Ce cycle est également l'occasion d'améliorer le guide en confrontant l'approche retenue par la Fondation, fondée sur le cycle de projet et l'amélioration continue, avec les besoins des gestionnaires locaux. Cette amélioration continue permet de s'assurer de la cohérence du manuel avec les besoins des acteurs.

L'objectif du renforcement des compétences est d'une part de faciliter le travail de terrain des acteurs pour élever la qualité des plages, mais aussi d'autre part de soutenir leurs investissements et de générer des retombées économiques et sociales.



Désignation d'une commission locale restreinte chargée de la surveillance et le suivi des plages labélisées

La préservation du « Pavillon Bleu » pendant toute la période estivale exige le suivi du strict respect des critères de ce label. Les wilayas et les préfectures concernées ont donc mis en place une commission locale restreinte chargée du suivi et du contrôle quotidiens des plages labélisées. Cette commission élabore des rapports mensuels pour les transmettre à la Fondation et à la DGCL.

Élaboration d'un guide de labélisation « Pavillon Bleu » des ports et Marinas

Pour accompagner les gestionnaires de marinas et des ports de plaisance marocains à se conformer aux critères du label « Pavillon bleu », un guide technique de labélisation a été élaboré. Il s'inspire de l'expérience des marinas et ports de plaisance espagnols arborant le « Pavillon Bleu ». L'édition de ce guide fait suite à un voyage d'études organisé en 2016 par la Fondation en collaboration avec l'Association espagnole ADEAC-FEE Espagne. Trois responsables de ports de plaisance et marinas marocains ont découvert et étudié sept installations du sud de l'Espagne.

Renforcement du mécanisme d'information du public sur la qualité des eaux de baignade

Le Laboratoire National de l'Environnement relevant du Secrétariat d'État chargé du Développement durable a mis en place un site internet (<https://labo.environnement.gov.ma>) et une application smartphone qui permet au public intéressé par la qualité des eaux de baignade de s'informer. L'information couvre les plages du programme national de surveillance de la qualité des eaux de baignade.

Un espace partenaire a été créé afin que tous les responsables locaux des plages (Provinces et communes) puissent rapidement télécharger leurs propres bulletins d'information actualisés. Ceux-ci ont été invités à les afficher sur les plages dont ils ont la charge.

Consolidation du recueil de bonnes pratiques d'Éducation au Développement Durable sur les plages :

Le recueil de bonnes pratiques en matière de sensibilisation et d'éducation au développement durable élaboré par la Fondation en 2016 a été alimenté par de nouvelles activités mises en place lors des saisons d'été 2016 et 2017.

Le recueil propose, sous la forme de fiches pratiques, une sélection des meilleures activités de sensibilisation et d'éducation environnementale menées au Maroc et dans le monde. Il est destiné aux municipalités, associations locales et partenaires économiques désireux d'améliorer leur action d'éducation et de sensibilisation et de rendre naturels et automatiques les comportements de préservation de l'environnement.



ÉTAT DES LIEUX « PLAGES PROPRES » 2017

Les différentes séances de travail du comité national et les visites inopinées effectuées lors de la campagne 2017 ont conduit aux constats suivants :

Surveillance de la Qualité des Eaux de Baignade

La qualité des eaux de baignade de 162 plages a été surveillée selon les normes 03-7-200 et 03-7-199.

421 stations sur 430, soit 97,90 % des eaux contrôlées sont de qualité A ou B, conformes à la baignade selon la norme 03 7 200.

Les eaux de baignade de neuf stations ne sont pas conformes, soit 2,1 % des stations surveillées. Ce sont les plages de Jbila, Miami et Oued Merzeg.

Établissement des profils de plages

La norme NM 03 7 199 requiert la réalisation de profils des plages, décrivant les eaux de baignade et également les facteurs susceptibles d'influencer et de menacer leur qualité. Ces profils servent à la fois de source d'information pour les citoyens et d'outil de gestion pour les autorités responsables pour l'assainissement. Les profils de baignade établis valorisent les actions menées par les entreprises et les gestionnaires de plage en matière d'assainissement.

À fin 2017, 104 profils de plages avaient été réalisés.

Information du public :

Les résultats de la qualité des eaux de baignade (QEB) doivent être affichés tous

SAUVEGARDE DU LITTORAL

Des maîtres-nageurs veillent à la sécurité des baigneurs dans les plages engagées dans le programme "Plages Propres".



107

POSTES DE PROTECTION CIVILE

204

PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION CIVILE MOBILISÉS

2188

NAGEURS SAUVETEURS RECRUTÉS PAR LA DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

1963

NAGEURS-SAUVETEURS FORMÉS PAR L'ANAPEC

31

AMBULANCES MOBILISÉES SUR LES PLAGES (17 DE LA PROTECTION CIVILE, 13 DE LA COMMUNE ET UNE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ)

1512

BOUÉES DE SAUVETAGE

370

GILETS DE SAUVETAGE

1082

PAIRES DE PALMES

15

MÉGAPHONES

les 15 jours sur toutes les plages labélisées « Pavillon Bleu ». Cependant, malgré la mise en place par le Secrétariat d'État chargé du Développement Durable d'un site internet dédié à la qualité des eaux de baignade (<https://labo.environnement.gov.ma>), sur lequel les gestionnaires des plages identifiés par les Wilayas, préfectures et communes, peuvent télécharger les bulletins des résultats d'analyses tous les 15 jours, plus de 70 % des plages n'ont pas affiché leurs résultats.

Sécurité des estivants :

Balisage

Le programme de balisage mené par la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime (DPDPM), du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau a permis d'équiper 76 plages en 2017, soit 3 plages de plus qu'en 2016.

Nota : le choix de ces plages se fait en concertation entre les membres du comité national « Plages Propres ».

Sauvetage et secourisme :

La Direction Générale de la Protection Civile a mobilisé pour cette édition des moyens humains et matériels importants :

- 107 postes de Protection Civile sur les plages : 60 bâtis, 24 amovibles, 19 tentes, 2 locaux préfabriqués et 2 conteneurs
- 204 professionnels de la protection civile mobilisés sur les plages
- 2188 nageurs sauveteurs recrutés par la Direction de la Protection Civile
- 1963 nageurs-sauveteurs formés par l'ANAPEC en matière de communication et gestion de stress, dont 132 maîtres-

nageurs professionnels

- 31 ambulances mobilisées sur les plages (17 de la protection civile, 13 de la Commune et une du Ministère de la Santé)
- 1512 bouées de sauvetage
- 370 gilets de sauvetage
- 1082 paires de palmes
- 119 planches
- 15 mégaphones
- 320 miradors
- 73 jumelles
- 288 parasols
- 17 Jet-Ski
- 69 Zodiacs
- 6 quads

Cependant, certains aspects restent à améliorer :

- Le renforcement du matériel de sauvetage (jet skis, zodiacs) reste limité à certaines plages ;
- L'effectif des nageurs sauveteurs saisonniers est insuffisant sur les plages dont la fréquentation est devenue importante ;
- Les nageurs-sauveteurs saisonniers s'adonnent à des activités autres que la surveillance, comme la location de parasols.

Aménagement et Gestion :

a) Élaboration des Plans d'Utilisation et Gestion des Plages (PUGP)

La Direction des Ports et du Domaine Public Maritime continue d'accompagner le programme « Plages Propres » par

SAUVEGARDE DU LITTORAL



l'élaboration des Plans d'Utilisation et de Gestion des Plages (PUGP). Cet outil permet de développer les plages tout en préservant leur environnement.

À fin 2017, 42 plages disposaient d'un PUGP et 28 étaient en cours de réalisation, soit un total de 70 PUGP (tableau ci-dessous).

Rappelons que depuis 2015, et conformément à la nouvelle convention de partenariat « Plages Propres », le Plan d'Utilisation et de Gestion des Plages (PUGP) est devenu impératif pour chaque plage.

PLAN D'UTILISATION ET DE GESTION DES PLAGES

b) Gestion des plages

Lors de cette édition, plusieurs points faibles ont été relevés :

- Des autorisations d'occupation temporaire attribuées en trop grand nombre ont engendré une activité envahissante de location de parasols, de chaises, de tables, de pédalos, etc... Ces excès ont été constatés dans 75 % des visites de contrôle.
- De nombreux vendeurs ambulants ou autres activités informelles sont présents sur 90 % des plages contrôlées ;
- Les activités de jet-ski ne respectent pas le zoning sur 23 % des plages ;
- La présence d'animaux sur le sable a été constatée sur 62 % des plages.

c) Entretien des plages

L'entretien et le nettoyage des blocs sanitaires sont défectueux sur 33 % des plages.

Le service propreté est inadapté à la fréquentation des plages et la fréquentation nocturne des plages s'est développée.

d) Équipement : Blocs sanitaires, centres de premiers soins et centres de protection civile

Les plages du programme « Plages Propres » sont aménagées et équipées en 2017 comme suit :

- 66 % des plages disposent de douches dont 30 % sont réservées aux personnes à besoins spécifiques ;
- 85 % des plages disposent de toilettes dont 53 % sont réservées aux personnes à besoins spécifiques ;
- 52 % des plages disposent d'un centre de premiers soins ;
- 87 % des plages disposent d'un point d'accessibilité doté de caillebotis.

Couverture sanitaire

51 plages disposent de centres de premiers soins de proximité. 70 % d'entre eux sont gérés par plus de 385 cadres médicaux (médecins et infirmiers). Le reste des centres est géré soit par des membres du croissant rouge marocain, soit ce sont des antennes médicales privées mises en place par les partenaires économiques.

Animations et éducation à l'environnement :

Cette édition a été marquée par une mobilisation accrue des ONG locales. Elles ont mené de nombreuses actions de sensibilisation directe et indirecte au profit des enfants.

À titre d'exemple, on peut citer :

- Des actions de sensibilisation à la sauvegarde du littoral à travers des activités pédagogiques et de loisirs ;
- La prise en charge des personnes à mobilité réduite sur quelques plages pour leur permettre de profiter pleinement des services et des loisirs disponibles ;
- Des animations et loisirs pour les enfants en situation difficile ;
- L'animation des centres d'éducation à l'environnement.

Les visites effectuées ont permis de constater la mise en place d'un dispositif important d'outils, d'ateliers et de plateformes d'éducation, de sensibilisation et d'animation, par les différents partenaires du programme plages propres. Plus de 60 associations locales ont mené des actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable sur les plages propres.

Participation de la Fédération Nationale du Scoutisme Marocain :

La Fédération Nationale du Scoutisme Marocain a accompagné pour la 15^{ème} année consécutive le programme « Plages Propres », par des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Elle s'est déployée sur six plages : Saïdia Municipale, El Haouzia, Sidi Moussa Aglou, Qualidia, Agadir et Ain Diab Extension.

SUIVI ET COORDINATION

Des réunions de coordination avec les comités locaux ont eu lieu et ont permis d'orienter les plans d'action des plages.

Des visites sur les sites ont été effectuées

SAUVEGARDE DU LITTORAL



66%

PLAGES DISPOSENT DE DOUCHES DONT 30 % SONT RÉSERVÉES AUX PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES ;

85%

DES PLAGES DISPOSENT DE TOILETTES DONT 53 % SONT RÉSERVÉES AUX PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES ;

52%

DES PLAGES DISPOSANT D'UN CENTRE DE PREMIERS SOINS ;

87%

DES PLAGES DISPOSANT D'UN POINT D'ACCESSIBILITÉ DOTÉ DE CAILLEBOTIS.

pendant la période estivale par les membres du comité national « Plages Propres ». Elles ont permis de s'assurer que les actions programmées se développent bien sur le terrain et d'effectuer un état des lieux permettant de déceler les points à améliorer.

Malgré les efforts soutenus des différents partenaires, notamment en matière de propreté, d'équipement et d'entretien, leur travail a été rendu difficile par une fréquentation très importante des plages. La plage de Safi ville a atteint un record de fréquentation avec plus de 20 000 estivants par jour.

Les gestionnaires ont également rencontré les problèmes suivants :

- L'activité de location de parasols, chaises et tables est très importante ;
- Les vendeurs ambulants sont très nombreux sur les plages ;
- Les Communes, le Ministère de l'Équipement et les Wilayas ont octroyé un nombre important d'autorisations d'occupation (concessions) ;
- Jet-ski, quads et animaux étaient présents sur certaines plages en dépit de l'existence d'une réglementation locale les interdisant.

RECOMMANDATIONS

Suite aux échanges tenus lors de la réunion de coordination, les recommandations suivantes ont été émises :

- Sensibiliser davantage les collectivités locales

pour l'affichage actualisé sur les plages des résultats de la qualité des eaux de baignades. Rappelons que le téléchargement des résultats de la QEB à partir du site internet du Secrétariat d'État chargé du Développement Durable est possible.

- Augmenter le nombre de maîtres-nageurs et renforcer le matériel de sauvetage sur certaines plages qui connaissent une grande influence ;
- Tenir compte de la capacité d'accueil des plages dans l'octroi des concessions ;
- Mieux surveiller les activités de jet ski sur les plages de baignade ;
- Sensibiliser davantage le public toute l'année, avec un effort soutenu sur les plages pendant la période estivale ;
- Redynamiser la formation de l'ANAPEC des maîtres-nageurs en abordant d'autres aspects comportementaux ;
- Redynamiser la coordination entre le Ministère de la Santé, le Croissant-Rouge Marocain et la Direction Générale de la Protection Civile pour couvrir un maximum de plage en matière de santé ;
- Sensibiliser le département de l'Équipement afin qu'il contrôle davantage les concessions octroyées ;
- Mieux organiser les activités commerciales sur les plages ;
- Renforcer les processus locaux d'autocontrôle des plages.

AIRES PROTÉGÉES



Lagune de Marchica (Nador) : La Fondation accompagne la gestion d'un parc ornithologique pour favoriser la protection des oiseaux et de leurs milieux.

La Fondation continue de développer son expertise et d'implémenter sur les territoires des Aires Protégées, des dispositifs d'éducation à l'environnement et de renforcement des capacités, pour les jeunes, le grand public et les acteurs, favorisant leur protection et leur gestion durable, à travers ses deux projets de zones humides de la Lagune de Marchica et de la Baie d'Oued Eddahab, et également son appui à la mise en valeur de la dimension du développement durable dans les projets menés sur le territoire de la Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM).

LAGUNE DE MARCHICA (NADOR)

Dans la Lagune de la Marchica, des récifs artificiels ont été conçus et réalisés en 2017 et seront immergés en avril 2018. Ils complètent un dispositif entamé avec l'installation de nurseries artificielles (50 Biohuts) dans le port d'Atalayoun. Ce projet contribue au développement d'une ingénierie écologique et le rôle de la Lagune de Marchica en tant que nurserie dans le contexte des changements globaux actuels notamment climatiques.

Sur ce territoire, la Fondation accompagne aussi des experts internationaux et nationaux mobilisés pour concevoir, assurer

le suivi des aménagements et les options de gestion d'un parc ornithologique qui favorisera la protection des oiseaux et leurs milieux tout en constituant un lieu de détente et d'éducation à la protection de l'environnement.

RÉSERVE DE BIOSPHERE INTERCONTINENTALE EN MEDITERRANÉE (RBIM)

Dans le Nord également, la Fondation, au travers ses programmes, accompagne ses partenaires pour le développement durable de la Réserve de Biosphère Intercontinentale en Méditerranée (RBIM) notamment par la mise en œuvre des initiatives du « Lima-Paris Action Agenda » et les objectifs de l'Agenda 2030.

À Dakhla, un chemin pédagogique a été livré en 2017 pour la Baie d'Oued Eddahab.

Ses modules communiquent et sensibilisent sur l'importance de la biodiversité de la baie, la nappe d'eau fossile de la région et la rareté de l'eau douce, le tri des déchets et le compostage, ainsi que les énergies renouvelables.

BAIE D'OUED - EDDAHAB (DAKHLA)

La Fondation a présenté son expertise lors des deuxièmes Rencontres Régionales Arabo-Africaines sur les réserves de biosphère et l'eau avec l'UNESCO, l'ISESCO et le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD), qui se sont tenues à Agadir en octobre 2017, sous le thème : « les Réserves de Biosphère, en tant qu'observatoire du changement climatique et laboratoire de développement durable dans la région Arabe africaine » ainsi que lors de la COP 23 en novembre 2017, à Bonn (RFA).

AIR ET CLIMAT



11

ENTREPRISES AVAIENT MIS EN PLACE UN PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE À FIN 2017

PACTE QUALIT'AIR

La dynamique impulsée par la signature du Pacte Qualit'air à Skhirat en février 2016 s'est poursuivie en 2017 avec les entreprises.

Les 23 entreprises de Rabat, Casablanca et Tanger affiliées à la CGEM qui ont signé le pacte ont entamé leur bilan Gaz à Effet de Serre avec les outils de la Fondation.

À fin 2017, onze entreprises avaient réalisé leur bilan GES et mis en place un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

PLANS CLIMAT TERRITORIAUX

Le programme Qualit'air est également déployé pour les territoires. Le partenariat noué jusqu'en 2020 avec la DGCL vise à accompagner les régions du Royaume pour la mise en place de leurs plans climat, en commençant par trois territoires pilotes (Marrakech-Safi, Rabat-Salé-Kenitra, Casablanca Settat).

Le premier Plan climat territorial a été enclenché pour la région de Marrakech. Il permettra d'établir le bilan Gaz à Effet de Serre de la ville et de mettre en place un plan d'actions en faveur des acteurs locaux.

Le bilan carbone de la Préfecture de Marrakech a été réalisé et le plan d'action d'atténuation et de captation des émissions

de gaz à effet de serre est en cours de finalisation avec les acteurs locaux.

Dans ce même cadre, une délégation marocaine s'est rendue dans les régions d'Île de France et Provence-Alpes-Côte d'Azur pour étudier les systèmes institutionnels de surveillance et amélioration de la qualité de l'air mis en place, l'articulation des compétences des régions et les nouvelles technologies développées dans ce domaine. Cette mission se composait, outre la DGCL, des responsables de la Région de Rabat-Kénitra.

Enfin, des ateliers régionaux de renforcement des capacités en qualité de l'air ont été organisés pour les cadres et les responsables des services environnementaux des collectivités locales et des préfectures des régions d'Agadir, Fès et Casablanca.

GRAND PUBLIC

Le partenariat avec les Autoroutes du Maroc a également été élargi à la sensibilisation des jeunes et du grand public, une action qui est passée en 2017 par la diffusion de messages de sensibilisation sur les panneaux du réseau autoroutier du Maroc du 1er juillet au 31 août 2017.



2 000

**NOUVEAUX PALMIERS
DATTIERS ONT ÉTÉ
PLANTÉS DANS
LA PALMERAIE DE
MARRAKECH EN 2017**

FORMATION

Pour accompagner la Fondation dans son programme Air-Climat, un accord de partenariat est en cours de finalisation avec l'Association Bilan Carbone (l'ABC). Cette association fondée en 2011 a été choisie par l'ADEME, partenaire historique de la Fondation, pour devenir la structure porteuse du diagnostic d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sur lequel la Fondation s'est appuyée pour bâtir le sien. L'Association ABC apportera son expérience pour la sensibilisation et la formation.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Une étude de faisabilité sur la mobilité électrique a été lancée en partenariat avec le PNUE, l'AMEE (Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique), la Préfecture de Marrakech et la DGCL. Elle envisage l'introduction de motocyclettes électriques dans la ville. Une étude de marché est en cours pour diagnostiquer l'état du parc de motocyclettes à Marrakech et concevoir l'approche pour à la mise en place effective de ce projet pilote

COMPENSATION VOLONTAIRE CARBONE

En 2017, 2000 nouveaux palmiers dattiers ont été plantés dans le cadre du programme de Compensation Volontaire Carbone dans la palmeraie de Marrakech pour atteindre 16000 palmiers. La Fondation a accompagné le Ministère du Tourisme à réaliser le bilan GES pour la ville de Marrakech, en mettant à sa disposition l'outil bilan GES de la Fondation

DISPOSITIF ÉCO-ÉPIDÉMIOLOGIQUE À CASABLANCA.

Une convention triennale (2016 - 2019) a été signée le 11 février 2016 entre le Ministère de la Santé, la Direction Générale des Collectivités locales, le Secrétariat d'État chargé du Développement Durable, la Direction de Météorologie Nationale, la Wilaya et la Région de Casablanca-Settat. Cette convention a pour objet de mettre en place dans la région de Casablanca-Settat le premier dispositif éco-épidémiologique du genre au Maroc.

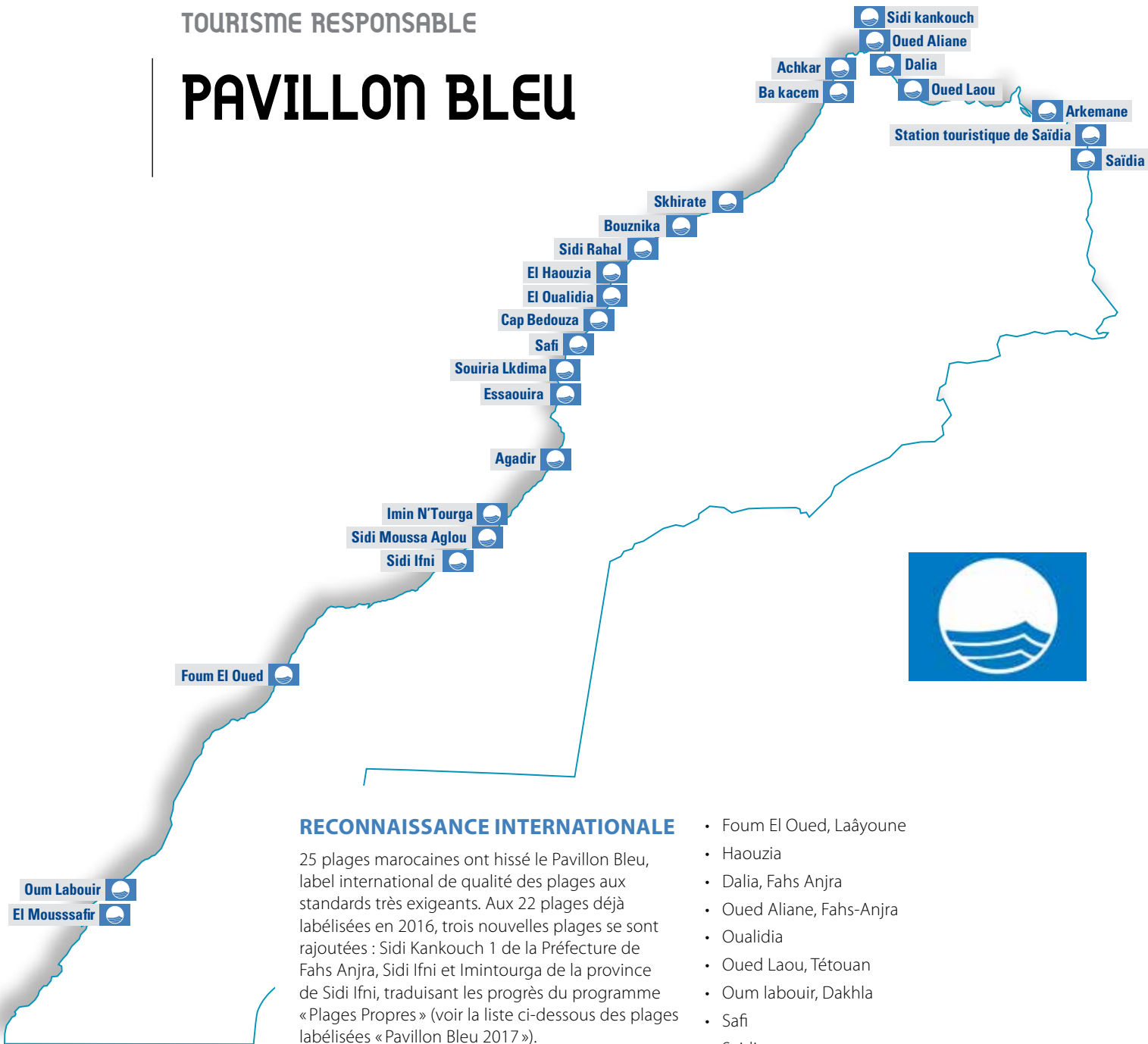
Ce dispositif permettra de surveiller les risques sanitaires liés à la pollution de l'air et fournira à terme aux décideurs un outil opérationnel pour protéger la santé des habitants de la région.

Les signataires de cette convention, ainsi que d'autres partenaires et acteurs régionaux clés, publics comme privés, soutiennent la mise en place de ce dispositif géré par la Direction de l'Épidémiologie et de la Lutte contre les Maladies au niveau du Ministère de la Santé.

Cette mise en place est l'aboutissement de l'étude écoépidémiologique pilote réalisée par la Fondation pour le Grand Casablanca entre 2012 et 2014. Cette étude a permis de quantifier les effets nocifs de la pollution de l'air sur les habitants de la région, particulièrement les plus vulnérables, comme les personnes âgées et les enfants.

TOURISME RESPONSABLE

PAVILLON BLEU



RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

25 plages marocaines ont hissé le Pavillon Bleu, label international de qualité des plages aux standards très exigeants. Aux 22 plages déjà labélisées en 2016, trois nouvelles plages se sont rajoutées : Sidi Kankouch 1 de la Préfecture de Fahs Anjra, Sidi Ifni et Imintourga de la province de Sidi Ifni, traduisant les progrès du programme « Plages Propres » (voir la liste ci-dessous des plages labélisées « Pavillon Bleu 2017 »).

Cette progression récompense les efforts de la Fondation et ses partenaires dans leurs efforts et les conforte dans leur choix stratégique d'amener les plages au niveau de ces standards internationaux de haut niveau.

PLAGES LABÉLISÉES PAVILLON BLEU EN 2017

- Ba Kacem, Tanger-Asilah
- Aglou sidi moussa, Tiznit
- Arkemane, Nador
- Achakar, Tanger-Asilah
- Bouznika
- Skhirate
- El Moussafir, Dakhla
- Essaouira

- Foug El Oued, Laâyoune
- Haouzia
- Dalia, Fahs Anjra
- Oued Aliane, Fahs-Anjra
- Oualidia
- Oued Laou, Tétouan
- Oum labouir, Dakhla
- Safi
- Saïdia
- Sidi Rahal
- Souiria Lkdima, Safi
- Station touristique de Saïdia
- Cap Beddouza, Safi
- Agadir
- Sidi Kankouch 1, Fahs Anjra,
- Sidi Ifni
- Imintourga, Mireleft

L'expertise acquise par la Fondation dans le développement du programme Pavillon bleu a permis l'attribution du premier label « Pavillon Bleu » à un port de plaisance, celui de la station de Saïdia Med dans l'Oriental.

TOURISME RESPONSABLE

CLEF VERTE



Un établissement portant le label clef verte recycle des troncs de palmiers en tabourets.

TOURISME RESPONSABLE - CLEF VERTE

Campagne 2017 de sensibilisation et de labellisation « Clef verte ».

138 établissements d'hébergement touristique se sont inscrits sur la plateforme d'adhésion au label pour entamer une démarche de gestion environnementale : 65 % sont des hôtels ou des établissements similaires et 35 % sont des petites structures (maisons d'hôtes, auberges, gîtes, fermes d'hôtes...).

82 établissements ont obtenu le label international Clef verte pour cette année. Pour 72 d'entre eux, il s'agissait d'un renouvellement. Les dix autres étaient de nouveaux lauréats.

Les établissements labélisés comprennent 36 hôtels, dont 8 hôtels de luxe et 9 hôtels 5*, 4 clubs hôtel, 2 résidences touristiques et 38 petites structures, dont 20 maisons d'hôtes et 10 fermes d'hôtes.

Renforcement de capacités des établissements

Pour accompagner les établissements touristiques dans leur démarche environnementale, la Fondation a mis en ligne sur le portail Clef verte un espace d'échange et de partage de bonnes pratiques. Elle a également élaboré un recueil de mise en œuvre des critères du label pour les grandes structures (hôtels et similaires).

Ces outils viennent renforcer et compléter les supports d'accompagnement que la Fondation élabore et met à la disposition des opérateurs pour faciliter la mise en œuvre des critères du label et par là même, s'inscrire dans une démarche de tourisme responsable.

SAUVEGARDE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH

Le programme de Sauvegarde et de Développement de la Palmeraie de Marrakech est entré dans sa dixième année. La Fondation veille au maintien des plantations, notamment par l'irrigation et l'entretien, et implique les populations locales dans le travail de sauvegarde et de développement.

40

ÉTABLISSEMENTS ONT ÉTÉ LABELLISÉS CLEF VERTE À MARRAKECH EN 2016, DONT 5 DANS LE CIRCUIT DE LA PALMERAIE

IRRIGATION DES PLANTATIONS PAR LES EAUX USÉES ÉPURÉES

Après la signature d'une convention de partenariat en juin 2015 avec la RADEEMA, le projet d'irrigation des palmiers par les eaux retraitées de la station d'épuration de Marrakech est aujourd'hui en pleine maturité. Il est réalisé en deux tranches. La première d'une durée de cinq ans concerne 570 hectares répartis entre la partie ouest de l'Oulja et le secteur Abiad. Il permettra l'arrosage de 200 000 palmiers, jeunes et adultes. Les travaux d'acheminement des eaux traitées vers la palmeraie et la construction d'un bassin de stockage ont été lancés en 2015 par la RADEEMA. Si les travaux d'acheminement des eaux vers la palmeraie Nord-Ouest étaient achevés depuis 2016, ceux de la palmeraie Nord-Est attendaient toujours la levée des contraintes foncières.

SENSIBILISATION ET RESPONSABILITÉ

La protection de la Palmeraie concerne au premier chef les populations locales. Ainsi, la Fondation travaille-t-elle à les sensibiliser pour qu'elles prennent conscience de leur patrimoine et de leurs responsabilités générales. L'inclusion de la population locale de la Palmeraie dans sa protection est un facteur clé de la réussite du projet de sauvegarde. Elle favorise sa résilience. Les programmes de la Fondation y sont déployés en ce sens :

- Eco-Ecoles pour la sensibilisation des écoliers : huit écoles de la palmeraie ont adhéré au programme et l'une d'entre elles, l'Éco-École Oum El Fadel, a décroché le label international Pavillon vert en 2017, la plus haute distinction du programme.
- Clef verte : 40 établissements ont été labellisés Clef verte à Marrakech en 2016, dont 5 dans le circuit de la Palmeraie
- Projet d'inclusion des agriculteurs : ce projet promeut les petites activités agricoles durables au profit des populations qui les mettent en œuvre par la génération de revenus et au bénéfice du milieu naturel reconstitué. Elle contribue à les fixer sur leurs terres et en faire des protecteurs de la Palmeraie.

La phase pilote du projet d'agro écologie, d'une durée de deux ans, a démarré en avril 2015 sous la présidence du Wali de la région de Marrakech-Safi. Les exploitations suivies se concentrent dans quatre douars, la partie nord-ouest de la Palmeraie, dont les activités agricoles ont été préservées de l'urbanisation. Cette partie renferme également le marais de l'Oulja, dont la procédure de classement en tant que Site d'Intérêt Biologique et Environnemental (SIBE) est toujours en cours. Cette zone est aujourd'hui menacée au sud par l'urbanisation qui avance et au centre par les crues de l'oued qui entament les terrains en bordure.

Quatre axes d'intervention sont suivis pour atteindre les objectifs du projet :



- **Axe 1 :** Sécurisation des activités agricoles ;
- **Axe 2 :** Intensification écologique et amélioration de l'écoulement des produits ;
- **Axe 3 :** Sensibilisation, information sur les enjeux du développement durable ;
- **Axe transversal :** Capitalisation pour une généralisation à l'ensemble de la Palmeraie Nord-Ouest.

49 exploitations familiales ont été accompagnées. La formation porte sur les techniques agricoles, pour produire mieux, plus, et régulièrement, et également sur la gestion, particulièrement la commercialisation. Leurs activités tournent autour du maraîchage, de l'arboriculture fruitière, de l'élevage bovin et ovin.

Un appui administratif a été apporté. Les puits ont été référencés ; une autoentreprise pour gérer l'écoulement des produits vers les établissements touristiques a été créée ; les intérêts des agriculteurs ont été mutualisés dans une organisation professionnelle.

L'accompagnement s'attache également à alphabétiser les exploitants et leurs familles, afin d'améliorer la gestion (comptabilité) et la compréhension de leur milieu. Les enjeux du développement durable leur ont été présentés.

Enfin, des dispositifs de pompage solaire sont en cours de réalisation.

RÉSULTATS

Les résultats sont aujourd'hui probants :

- 147 ha ont été mis en valeur par l'agro écologie ;
- 10 espèces végétales ont été introduites en maraîchage avec 70 % de réussite et deux nouvelles espèces l'ont été en arboriculture avec 100 % de réussite ;
- Les bonnes pratiques ont été adoptées à 84 % en maraîchage, 93 % en arboriculture et 94 % en élevage ;
- La maîtrise des capacités de lecture, d'écriture et de calcul progresse : 75 % des apprenants ont acquis les capacités de base ;
- Des femmes sont intéressées pour développer elles aussi des activités génératrices de revenus (AGR) au sein des exploitations familiales ;
- 7 hôtels et Riads participent à la structure de commercialisation ;
- La gestion de petits équipements, comme les pulvérisateurs, est collective ;
- 18 dossiers de demande de référencement des puits ont été introduits et 9 autorisations acquises à fin 2017 ;
- Les rendements ont été augmentés et maintenus entre 17 et 20 t/ha en maraîchage. Les rendements en arboriculture ont cru de 30 % et ceux de l'élevage bovin et laitier de 27 % ;

- Le recours aux intrants chimiques de synthèse a été abandonné en maraîchage, où la production est 100 % agro écologique ;
- 15 000 dirhams de revenus annuels additionnels ont été enregistrés en maraîchage.

UN EFFET DE LONG TERME STRUCTURANT

Sur le long terme, cet accompagnement a dynamisé les agriculteurs, dont certains ont décidé de s'installer à leur propre compte ou de modifier leur système de production. Des femmes veulent elles aussi entreprendre. Des agriculteurs ont eux-mêmes investi sans appui au projet (acquisition de triporteur pour l'écoulement des produits, nouvelles plantations...), qui connaîtra une phase de consolidation et de prise de relais par les acteurs locaux en 2018.

RESTAURATION DES PARCS ET JARDINS HISTORIQUES

JARDINS EXOTIQUES DE BOUKNADEL (SALÉ)



Cours de jardinage aux groupes scolaires et adultes

La Fondation a clos la douzième année de gestion des jardins exotiques de Bouknadel, depuis leur réhabilitation et leur réouverture au public en 2005. Elle est accompagnée dans la préservation de ce patrimoine historique par la Direction Générale des Collectivités locales, le Conseil Préfectoral de Salé et la Préfecture de Salé.

En 2017, ces trois partenaires ont renouvelé pour la cinquième fois la convention triennale qui les lie depuis la réouverture. Elle porte sur la période 2018-2020.

2017 s'est achevée sur des chiffres de fréquentation en légère baisse, conséquence inévitable de la disparition du parking en raison du chantier de construction du Centre d'Éducation à l'Environnement. Le nombre des visiteurs des Jardins exotiques s'est élevé à 95 085 visiteurs, dont 40 220 enfants. 437 visites commentées ont été organisées pour des groupes, dont 315 écoles.

ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

La maintenance des infrastructures existantes (réseau d'irrigation, réseau d'éclairage, les ponts et les passerelles), l'entretien des édifices, des huttes, de la pagode et du vivarium, ont été menés comme chaque année conformément au cahier des prescriptions fixées pour la conservation du patrimoine et le développement de la mission des jardins. Les passerelles, ponts et leurs piliers menacés par l'usure hydrique ont été remplacés par des traverses de rail en bois résistant à l'eau

offertes par l'ONCF. Les ponts suspendus des Jardins de Polynésie, du Japon, de l'Asie méridionale, de la Chine et du Brésil ont été renforcés par de nouveaux câbles. Deux nouvelles passerelles ont été installées au jardin du Mexique. Enfin, le personnel chargé de l'entretien a accueilli deux jeunes formés au centre Almanar pour les handicapés mentaux de Rabat.

VITRINE ÉCOLOGIQUE

Les jardins développent chaque année davantage leur rôle de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Les cinq bornes interactives du circuit pédagogique ont été mises à jour et renouvelées. Elles présentent des actions quotidiennes simples pour limiter l'impact de chacun sur l'environnement, que les jeunes des groupes scolaires qui empruntent ce circuit peuvent lire et adopter.

Le programme éducatif proposé aux groupes scolaires et aux adultes a été renouvelé avec le concours de l'Association des amis des Jardins exotiques de Bouknadel. Des activités toujours plus variées sont proposées aux visiteurs : concours de photographie et de peinture, cours de jardinage, démonstrations de distillation d'huiles essentielles de fleurs et plantes aromatiques, chasse au trésor, visites guidées, compensation carbone...

Le potager bio créé en 2015 permet des activités éducatives, et les légumes qui y sont produits sont offerts aux au personnel et aux membres de l'Association des amis des

Jardins. Un dispositif d'irrigation expérimental enterré à micro diffusion sous pression, conçu à partir de pneus recyclés, y a été installé. Deux ruches vitrées ont été installées pour montrer aux jeunes l'organisation et la vie actives des abeilles.

La production du compostage rentre dans le cours d'initiation au jardinage et permet aux jardins l'autosuffisance en produits fertilisants le sol pour les diverses plantes.

La récupération des eaux usées, l'irrigation en goutte-à-goutte et l'énergie solaire, autant de techniques respectueuses de l'environnement, sont présentés comme modèles d'action.

LA VIE DES JARDINS

Au registre des naissances, canards, faisans dorés, perruches, inséparables, colombes diamant et diamants mandarins n'ont pas dérogé à leur fécondité habituelle, comme leurs congénères aquatiques, les carpes koi et les gambusies. Ces derniers, très nombreux, assurent une lutte biologique contre les insectes nuisibles, notamment les moustiques.

L'abondante production des pépinières des jardins exotiques, excédentaires au regard des besoins d'entretien, bénéficie aux écoles et aux communes avoisinantes pour leurs espaces verts.

SITES ET PORTAILS

SITE INSTITUTIONNEL « WWW.FM6E.ORG »

L'analyse du comportement des visiteurs sur le site institutionnel a conduit à sa refonte ergonomique. L'amélioration de son architecture veut faciliter la navigation et créer une interaction avec les visiteurs.

Pour le contenu, le site a rendu compte des activités de **la Présidente** et régulièrement permis de diffuser les communiqués de presse. Enfin, les fiches programmes, les galeries photo et vidéos ont été mises à jour.

PORTAILS



www.ecoecoles.ma

Le portail Eco-Ecoles a reçu quelques améliorations sensibles

- la mise en ligne de cartes interactives des écoles inscrites, des écoles labélisées (Pavillon vert, Certificat Argent, Certificat Bronze), et une Carte sur les Journées Nationales du Littoral (JNL).
- Le portail est passé en version responsive pour s'adapter aux différents supports de communication : ordinateur, smartphone, tablette.

Les travaux pour la redynamisation du portail Eco-Écoles ont été lancés pour aboutir à une navigation intuitive et permettront la mise à jour plus aisée des bonnes pratiques des écoles.



www.clefverte.ma

Le portail a été enrichi d'un espace d'échange dédié aux établissements touristiques. Ils peuvent désormais y partager et échanger leurs bonnes pratiques. Les cartes interactives et les grilles des critères catégorie Hôtels et petites structures ont été mises à jour.



www.jre.ma

Une galerie photo a été développée et mise en ligne pour mettre en valeur les cérémonies de remise des prix aux lauréats du programme et les ateliers de renforcement de capacités des collégiens et lycéens. Cette galerie retrace les 15 années de JRE, de 2002 à 2017.

La circulaire, le plan d'action annuel du programme et les palmarès de l'année du concours reportages écrits et photographies, ont été insérées sur le portail.



www.plagespropres.org

Le portail a été enrichi par la mise en ligne du rapport annuel Plages propres. Une version responsive du portail a été réalisée. Les cartes interactives Pavillon Bleu et Plages propres ont été mises à jour.



www.jardinexotiques.org

Le site est désormais en version responsive et les activités du programme éducatif pour la saison 2016-2017 ont été intégrées.

Annexes

38 CONSEIL D'ADMINISTRATION

39 PARTENAIRES

ORGANISATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Conseil d'administration - Rabat - 29 juin 2017 : SAR La Princesse Lalla Hasnaa préside le conseil d'administration de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.

PRÉSIDENTE

**Son Altesse Royale
La Princesse Lalla Hasnaa**

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

Lahoucine Tijani

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Nouzha Alaoui

MEMBRES FONDATEURS

CGEM
OCP
Royal Air Maroc
BMCE Bank
GPBM
Akwa Group
Maroc Telecom
Cooper Pharma
Shem's
Fondation ONA
ONEE
ANP
ONMT
BCP
Holmarcom
Samir Mohammédia
Association Professionnelle des Cimentiers du Maroc

MEMBRES PERMANENTS

Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable.
Direction Générale des Collectivités Locales

PARTENAIRES

- CGEM
- OCP
- ONEE
- Agence Nationale des Ports
- Royal Air Maroc
- BMCE Bank
- GPBM
- AKWA Group
- Maroc Telecom
- Cooper Pharma
- Maroclear
- Shem's
- Fondation ONA
- ONMT
- Banque Centrale Populaire
- Groupe HOLMARCOM
- Samir
- Association Professionnelle des Cimentiers du Maroc
- Direction Générale des Collectivités Locales
- Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Veolia Environnement
- Groupe JAMAI
- Agence Française de Développement
- Fonds Français pour l'Environnement Mondial
- CGI
- Caisse de Dépôt et de Gestion
- Fondation Banque populaire pour l'Éducation et la Culture
- ANAPEC
- Ministère de l'Éducation Nationale
- Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social de l'Oriental
- LYDEC
- Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social des préfectures et Provinces du Sud du Royaume
- MED Z
- Agence pour l'Aménagement de la vallée du Bouregreg
- Suez Environnement
- Agence Spéciale Tanger Méditerranée
- Al Omrane
- Nestlé Maroc
- Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social des préfectures et Provinces du Nord du Royaume
- PNUD
- PNUJ
- Amendis-Tanger
- Amendis-Tétouan
- ONCF
- Crédit Agricole du Maroc
- Fondation pour l'Éducation à l'Environnement (FEE)
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- Autoroutes du Maroc
- Barid Al Maghreb
- Ciments du Maroc
- Groupe MAMDA-MCMA
- ISESCO
- Fondation CDG
- Société de Développement de la Lagune de Marchica MED
- GIZ-Coopération allemande au Développement
- Groupe ADDOHA
- ONDA
- SNEP
- AMEE
- Fédération nationale de Scoutisme marocain
- Jorf Lasfar Energy Company (TAQA)
- Fondation AGNELLI
- Asment Témara
- Fondation BMCE Bank pour l'Éducation & l'Environnement
- Marsa Maroc
- Fondation Culture Islamique (FUNCI)
- Institut National de la Recherche Agronomique
- Imperial Tobacco Maroc
- REDAL
- Lafarge Maroc
- Fondation Prince Albert II de Monaco
- Groupement des Pétroliers du Maroc
- Haut-commissariat aux Eaux et forêts et à la lutte contre la Désertification
- Fondation FOURTOU
- Société Nationale de Radio diffusion et de Télévision
- Fédération Royale Marocaine de Yachting à Voile
- Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances
- Institut National de Recherche Halieutique
- OFPPT
- SGMB
- Théolia
- Banque Islamique de Développement
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- UNESCO
- Observatoire de la Palmeraie de Marrakech
- Association Nationale des Elus du Littoral
- Ambassade des Pays-Bas
- Secrétariat Permanent du WEEC
- Plan d'Action pour la Méditerranée
- Conservatoire du Littoral
- Agence espagnole de la Coopération Internationale
- Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
- Mairie d'Elche
- Agrisud International
- Fondation Norsys
- MIOECSDE
- Citibank
- Fédération nationale de l'Industrie hôtelière
- CIH
- BMCI
- Attijariwafabank
- Holcim
- Institut Agronomique et vétérinaire Hassan II
- Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
- RMA WATANYA
- Méditel
- Groupe Jamain Baco
- Vivo énergy Maroc
- Observatoire National des Droits de l'Enfant
- Prix « Green Apple »
- Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre
- Agence de l'eau RMC (Rhône Méditerranée Corse)
- RADEEMA
- Sony Ericsson
- Alcatel
- Société de Développement de Saïdia
- ECOSOC
- FAO
- Fondation ALSTOM
- Fondation Goi Peace



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

www.fm6e.org

Route de Zaers, Avenue Mohammed VI
Rue El Madani Ibn Houssaïni. B. P 5679 Rabat — Maroc
Tél. : 05 37 65 88 44 — Fax : 05 37 65 55 31
E-mail : environnement@fm6e.org